



Les
Producteurs
de lait
du Québec

Communiqué de presse *Pour diffusion immédiate*

Conférence des premiers ministres du Canada et des provinces : **UN CONVOI DE TRACTEURS POUR RAPPELER À JUSTIN TRUDEAU SON ENGAGEMENT D'INDEMNISER LES PRODUCTEURS DE LAIT**

LONGUEUIL, LE 7 DÉCEMBRE 2018 – Un convoi de tracteurs a quitté les bureaux de l'UPA pour se rendre à l'hôtel Marriott Château Champlain à Montréal, où se tient la rencontre des premiers ministres du Canada et des provinces. L'arrivée du convoi a été suivie d'un point de presse du président de l'UPA, Marcel Groleau, du président des Producteurs de lait du Québec, Bruno Letendre et du président des Producteurs de lait du Canada, Pierre Lampron. Ils étaient accompagnés des 14 présidents régionaux des Producteurs de lait du Québec. Les représentants du secteur laitier souhaitent profiter de cette rencontre pour rappeler au premier ministre canadien, Justin Trudeau, son engagement d'indemniser les producteurs de lait pour les dommages qu'engendreront les récents accords commerciaux à leur secteur.

« **Lors de sa conférence de presse du 1^{er} octobre dernier pour annoncer la conclusion de l'Accord États-Unis, Mexique et Canada (AEUMC), la ministre Christa Freeland s'est clairement engagée à ce que les producteurs de lait soient complètement et justement indemnisés. Maintenant que l'entente est signée et qu'elle sera soumise au parlement pour une ratification finale, nous exigeons du gouvernement Trudeau qu'il respecte son engagement, par l'entremise d'un programme d'indemnisation établi en consultation avec les représentants des producteurs et accessible à tous** » a indiqué Marcel Groleau, président de l'UPA.

Cet engagement a été réitéré dans la motion du Bloc Québécois, adoptée à l'unanimité à la Chambre des Communes. La motion statue « ***Que la Chambre demande au gouvernement de mettre en place un programme qui indemnise financièrement les producteurs d'œufs, de volaille et de lait pour l'intégralité des pertes qu'ils subissent à cause des brèches à la gestion de l'offre contenue dans l'AECG, le PTPGP et l'AEUMC, et ce, avant de demander aux parlementaires de se prononcer sur l'AEUMC*** ». Rappelons que le gouvernement canadien n'a toujours pas indemnisé les producteurs pour les pertes dues à l'AECG, en vigueur depuis septembre 2017, et celles du PTPGP, qui sera en vigueur le 30 décembre prochain.

Le président des Producteurs de lait du Québec, Bruno Letendre, a interpellé de son côté le premier ministre du Québec : « **Les trois derniers accords commerciaux ont été signés sur le dos des producteurs de lait. Les trois fois, le gouvernement fédéral a promis d'indemniser les producteurs et, jusqu'ici, il n'a jamais respecté ses engagements. Nous demandons au gouvernement du Québec d'exercer tous les recours politiques et légaux à sa disposition pour s'assurer que les mesures annoncées par le fédéral sont à la hauteur des attentes des producteurs, et nous demandons au premier ministre Legault de porter ce message au premier ministre Trudeau lors de la rencontre** »

« Nous demandons aux premiers ministres des provinces d'obtenir l'engagement du gouvernement fédéral pour qu'il cesse d'utiliser l'industrie laitière canadienne comme monnaie d'échange lors d'accords commerciaux et de cesser les concessions dans le secteur laitier » a conclu M. Letendre.

Rappelons que depuis la conclusion de l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne (AECG) en octobre 2013, le Canada a conclu trois accords commerciaux sur le dos des producteurs de lait canadiens avec le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) en janvier 2018 et, maintenant, l'AEUMC. Au total, c'est l'équivalent de 8,4 % de la production et de la transformation laitière canadienne qui a été concédé par le Canada. Seulement en termes d'accès au marché, les concessions de ces trois accords représentent des pertes de ventes de lait de 450 millions par année, soit environ 41 000 \$ par ferme. À ces pertes pourraient s'ajouter d'autres pertes annuelles, pouvant varier entre 50 et 350 millions de dollars, en raison de la surtaxe à l'exportation qui affecte notre capacité à exporter de la poudre de lait écrémé.

À propos des Producteurs de lait du Québec

Les Producteurs de lait du Québec, affiliés à l'UPA, représentent les 5 308 fermes laitières qui livrent quelque 3,3 milliards de litres de lait, dont la vente totalise des recettes à la ferme de plus de 2,58 milliards de dollars. La production et la transformation laitière génèrent au Québec quelque 83 000 emplois directs, indirects et induits et contribuent à hauteur de 6,2 milliards de dollars au produit intérieur brut. Finalement, elles entraînent des retombées fiscales de 1,3 milliard de dollars. Pour plus de renseignements, visitez notre site web à l'adresse www.lait.org ou suivez-nous sur [Twitter](#).

Suivez les Producteurs de lait du Québec

Twitter et Facebook [@ProdLaitQc](#)

- 30 -

Information : François Dumontier
Directeur adjoint, relations publiques et gouvernementales
Tél. : 450 679-0530, poste 8704
Cell. : 514 713-0530
fdumontier@lait.qc.ca

Pour entrevue avec Marcel Groleau :

Patrice Juneau
Conseiller principal, Affaires publiques et relations médias
Tél. : 450 679-0540, poste 8591 | 514 702-8591
pjuneau@upa.qc.ca